

Yonne

LE BULLETIN DE L'ARORY

numéro 16 - mai 2006 - 4€

ARORY

• Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

Mémoire

Sommaire

Le Dossier
Les déportés non raciaux de l'Yonne /
pages 2 à 16,
par Claude Delasselle.

Nécrologie
Disparition de Raymond
Sauvage /

Après le cédérom, un livre !

De nombreux livres ont été publiés sur les années 1939-45 dans l'Yonne depuis soixante ans. Le plus grand nombre est constitué de souvenirs, mémoires, témoignages, de témoins et d'acteurs. Certains ont été écrits à la sortie de la guerre, d'autres beaucoup plus tard. Un des exemples les plus frappants concerne l'expérience concentrationnaire : André Ragot et Jean Puissant publient en 1945 et 1946, Jean Léger a attendu 1998 pour raconter ce que fut son parcours. D'autres livres racontent des lieux, des régions, etc. Tous se situent dans le même registre, celui de la mémoire, du témoignage.

Il y eut des tentatives pour élargir au département le regard sur cette période.

La plus marquante fut celle de Robert Bailly qui a publié en 1977 *Les Feuilles tombèrent en avril*, mettant en scène l'épopée communiste, en 1981 *La croix de Saint-André*, en 1984 *Occupation hitlérienne et résistance dans l'Yonne*, enfin en 1990 *Si la Résistance m'était contée*, livres présentant une chronique de la Résistance dans l'Yonne. Ces livres sont devenus une référence ; leur auteur connaît très bien la Résistance de l'Yonne, et ses livres citent beaucoup de faits, présentent de nombreux résistants... Cependant ils ne s'appuient que sur des témoignages et des archives privées jusqu'ici inaccessibles aux chercheurs. Les informations ne pouvant être vérifiées et recoupées, les sources n'étant pas citées, les archives publiques n'étant pas sollicitées, ces ouvrages s'apparentent davantage à une chronique qu'à une histoire de la Résistance de l'Yonne.

Il a semblé nécessaire de présenter le résultat de la recherche effectuée jusque là, sous une forme plus cohérente, plus accessible, permettant de mettre davantage en valeur la complexité de cette courte période.

La création de l'ARORY a peu à peu modifié la situation. Fondée en 1988 elle avait comme objectif d'entreprendre des recherches historiques, sur la Résistance mais aussi plus largement sur l'Occupation. Un certain nombre de livres ont été édités par l'association, réalisés par quelques uns de ses membres, historiens. À partir de ce moment, c'est un véritable travail d'histoire qui commence. En 2004 un cédérom *La Résistance dans l'Yonne* est édité. Il a permis de rassembler les résultats de la recherche effectuée par l'équipe des historiens de l'ARORY depuis plus de dix ans. Une part importante des recherches a été faite dans les fonds d'archives, à Paris, Dijon et bien sûr Auxerre. Mais aussi utile qu'il soit, ce travail n'était qu'une étape. Il a semblé nécessaire de présenter le résultat de la recherche effectuée jusque-là sous une forme plus cohérente, plus accessible, permettant de mettre davantage en valeur la complexité de cette courte période. C'est ainsi qu'est née l'idée d'écrire un livre sur l'Yonne des années 1939-45, idée approuvée par l'association lors de sa dernière assemblée générale. Ce travail bénéficie des apports du cédérom, même s'il a fallu

effectuée par l'équipe des historiens de l'ARORY depuis plus de dix ans. Une part importante des recherches a été faite dans les fonds d'archives, à Paris, Dijon et bien sûr Auxerre. Mais aussi utile qu'il soit, ce travail n'était qu'une étape. Il a semblé nécessaire de présenter le résultat de la recherche effectuée jusque-là sous une forme plus cohérente, plus accessible, permettant de mettre davantage en valeur la complexité de cette courte période. C'est ainsi qu'est née l'idée d'écrire un livre sur l'Yonne des années 1939-45, idée approuvée par l'association lors de sa dernière assemblée générale. Ce travail bénéficie des apports du cédérom, même s'il a fallu

effectuée par l'équipe des historiens de l'ARORY depuis plus de dix ans. Une part importante des recherches a été faite dans les fonds d'archives, à Paris, Dijon et bien sûr Auxerre. Mais aussi utile qu'il soit, ce travail n'était qu'une étape. Il a semblé nécessaire de présenter le résultat de la recherche effectuée jusque-là sous une forme plus cohérente, plus accessible, permettant de mettre davantage en valeur la complexité de cette courte période. C'est ainsi qu'est née l'idée d'écrire un livre sur l'Yonne des années 1939-45, idée approuvée par l'association lors de sa dernière assemblée générale. Ce travail bénéficie des apports du cédérom, même s'il a fallu

effectuée par l'équipe des historiens de l'ARORY depuis plus de dix ans. Une part importante des recherches a été faite dans les fonds d'archives, à Paris, Dijon et bien sûr Auxerre. Mais aussi utile qu'il soit, ce travail n'était qu'une étape. Il a semblé nécessaire de présenter le résultat de la recherche effectuée jusque-là sous une forme plus cohérente, plus accessible, permettant de mettre davantage en valeur la complexité de cette courte période. C'est ainsi qu'est née l'idée d'écrire un livre sur l'Yonne des années 1939-45, idée approuvée par l'association lors de sa dernière assemblée générale. Ce travail bénéficie des apports du cédérom, même s'il a fallu

Yonne 10/44 Mémoire

Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne.
Directeur de publication : C. Delasselle
Rédacteur en chef : J. Rolley
Iconographie : Arory
Coordination : T. Roblin
Graphisme et réalisation : F. Joffre
Arory, 2006. Photos : D.R.
site internet : www.arory.com
e-mail : info@arory.com
Centre de documentation :
15 bis, rue de la Tour d'Auvergne
89000 Auxerre
Tél. / fax : 03 86 48 23 68.

> Le Dossier

sur certains points reprendre la recherche.

L'écriture de ce livre a posé des questions difficiles : la volonté de traiter non seulement de la Résistance mais aussi de son contexte, l'Occupation, la nécessité de montrer l'importance de la chronologie tout en abordant certains points sous l'angle thématique. Tout ceci rendait l'exercice périlleux. Enfin il est clair que le lecteur, s'il est icaunais, ne retrouvera pas dans ce livre tous les renseignements fournis dans le cédérom, les hommes et les femmes, les lieux, les événements ; ce livre n'a pas pour objectif d'être une encyclopédie ; il a pour ambition de proposer une synthèse de l'état actuel de nos connaissances.

La tâche était ingrate car les auteurs, même s'ils se connaissent bien et savent travailler ensemble, ont des approches, des écritures et des tempéraments différents. Il a donc fallu trouver une méthode de travail qui permette d'aboutir à une unité de ton. La plupart des chapitres ont un auteur, parfois deux, qui sont ceux qui maîtrisent le mieux le thème traité. Mais chaque chapitre aura été relu par tous les membres de l'équipe et aura fait l'objet d'une discussion approfondie, et même pour certaines parties d'une seconde rédaction. Ce livre sera donc le résultat du travail de l'équipe, une équipe de bénévoles, une équipe qui n'a pas ménagé ses efforts. C'est un gros travail, il est très avancé pour ce qui est de la rédaction, mais beaucoup de choses restent à faire et il ne parviendra à son terme que dans quelques mois ; ensuite les lecteurs jugeront. ■ JEAN ROLLEY

Cette étude concerne les personnes qui ont été déportées pendant l'Occupation par les autorités allemandes dans des camps de concentration, des prisons ou des camps de travail en Allemagne par suite de leurs activités résistantes, ou pour des raisons politiques (par exemple les personnes prises comme otages) ou assimilées (comme les propos « anti-allemands », l'écoute de la radio de Londres ou encore la détention d'armes). Sont donc exclues de cette étude les personnes déportées pour des motifs de persécution raciale, c'est-à-dire les juifs de l'Yonne (la persécution raciale a été abordée sous l'angle de la spoliation dans le numéro 14 du bulletin *Yonne-Mémoire* 40-44, paru en avril 2005).



LE DOSSIER

LES DÉPORTÉS NON RACIAUX DE L'YONNE



Les photos des déportés à la libération des camps au printemps 1945 ont suscité un immense élan d'indignation.
[archives privées R. Loffroy].

LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

Cette question des personnes déportées par mesure de répression n'avait jusqu'à présent fait l'objet, pour le département de l'Yonne (mise à part une brève étude statistique ⁽¹⁾ effectuée dans les années cinquante par René Regnard, correspondant dans l'Yonne du Comité d'Histoire de la Seconde guerre mondiale et lui-même ancien déporté), d'aucune étude approfondie. Les causes de ce manque (qui se retrouve dans la plupart des départements français) sont multiples.

La libération au printemps 1945 des camps de concentration par les armées alliées et les premiers témoignages des déportés survivants avaient suscité un immense élan d'indignation dans la population française. Ces témoignages de déportés, sous formes d'articles dans la presse, de conférences et de publications ⁽²⁾ ont été très nombreux dans les deux ou trois années qui ont suivi la fin de la guerre, avant que l'intérêt du public ne retombe rapidement.

Dans les années cinquante et soixante,

montre bien le film *Nuit et Brouillard*, réalisé par Alain Resnais en 1955, film remarquable et très utile en son temps, mais discutable dans certains de ses aspects à la lumière de l'historiographie actuelle) : on ne distingue pas alors déportation raciale et déportation politique, camps d'extermination et camps de concentration.

Par la suite, grâce notamment à l'action courageuse d'historiens militants juifs, comme les époux Klarsfeld, qui vont se consacrer à la fois à la traque des responsables nazis impunis et à la recherche historique sur le phénomène de l'extermination des juifs européens, l'histoire de la déportation raciale et de l'extermination des juifs et des tziganes en Europe va faire d'immenses progrès, qui aboutit pour la France à la publication d'une liste très complète des déportés juifs ⁽³⁾. La projection de films-chocs, comme la série *Holocauste*, ou *Shoah* de Claude Lanzmann, va focaliser l'attention du public sur cet aspect du phénomène concentrationnaire, faisant pas-

CES TÉMOIGNAGES DE DÉPORTÉS, SOUS FORMES D'ARTICLES DANS LA PRESSE, DE CONFÉRENCES ET DE PUBLICATIONS ONT ÉTÉ TRÈS NOMBREUX DANS LES DEUX OU TROIS ANNÉES QUI ONT SUIVI LA FIN DE LA GUERRE, AVANT QUE L'INTÉRÊT DU PUBLIC NE RETOMBE RAPIDEMENT.

les témoignages et études consacrés à la déportation sont nettement moins nombreux. Par ailleurs, à cette époque, la spécificité de la déportation des juifs n'est pas encore reconnue (comme le

ser à l'arrière-plan, et il faut bien le dire dans un certain oubli, mal vécu par de nombreux déportés, la déportation non raciale. On peut penser que ce mouvement de balancier, qui a vu d'abord la

> négation de la spécificité de la déportation raciale (les juifs n'étant considérés que comme des déportés comme les autres, soumis aux mêmes horreurs que les autres), puis la mise sur le devant de la scène médiatique de la déportation raciale et de l'extermination des juifs, éclipsant en quelque sorte toute autre forme de déportation⁽⁴⁾, va finalement aboutir à un retour à une vision plus équilibrée et plus nuancée du phénomène concentrationnaire, redonnant à la déportation non raciale la place qu'elle mérite. En témoigne la publication récente d'un énorme ouvrage consacré à ce type de déportation : *Le Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression*⁽⁵⁾. L'intérêt manifesté actuellement par beaucoup de familles pour connaître le sort d'un de leurs parents déporté va dans le même sens.

LES DIFFICULTÉS ET LES INCERTITUDES DE LA RECHERCHE

L'autre raison de l'absence d'étude sur cette question était jusqu'à présent la difficulté à obtenir des renseignements suffisamment précis sur le parcours de ces déportés, depuis leur départ de France jusqu'à leur libération pour les rescapés, ou jusqu'à leur décès pour les autres. La publication du *Livre-Mémorial* cité plus haut comble en partie ce manque.

Un autre problème réside dans le fait que les différentes listes de déportés non raciaux dressées jusqu'à présent ne coïncident pas totalement. Nous avons utilisé pour cette étude plusieurs listes que nous avons confrontées (après y avoir enlevé bien sûr les déportés par mesure de persécution raciale, qui ne font pas partie de notre étude).

La première est la liste établie dans les années cinquante et soixante par Mme Regnard et Claude Hohl à partir notamment des dossiers personnels établis par les ACVG⁽⁶⁾. Nous avons également utilisé la liste établie par Arnaud Fouanon à partir des données conservées aux Archives départementales de l'Yonne et d'un réexamen critique des sources utilisées par l'étude précédente⁽⁷⁾. Cette liste présente le très grand intérêt de fournir des renseignements indispensables à une

L'AUTRE RAISON DE L'ABSENCE D'ÉTUDE SUR CETTE QUESTION ÉTAIT JUSQU'À PRÉSENT LA DIFFICULTÉ À OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUFFISAMMENT PRÉCIS SUR LE PARCOURS DE CES DÉPORTÉS, DEPUIS LEUR DÉPART DE FRANCE JUSQU'À LEUR LIBÉRATION POUR LES RESCAPÉS, OU JUSQU'À LEUR DÉCÈS POUR LES AUTRES.

étude approfondie des déportés de l'Yonne : profession, date et lieu d'arrestation, parcours détaillé dans les camps et surtout motifs et circonstances de l'arrestation (appartenance à un groupe de résistance, tentative de passage de la frontière, etc.).

La liste figurant sur le monument des déportés et fusillés de l'Yonne, place Saint-Amâtre à Auxerre, inauguré le 3 avril 1949, ne peut être utilisée qu'avec les plus extrêmes précautions, car elle contient de nombreux noms qui y ont été gravés à la demande de familles habitant l'Yonne mais qui ne devraient pas y figurer⁽⁸⁾.

Nous avons utilisé aussi la liste des résistants de l'Yonne morts en déportation figurant à la fin de l'ouvrage de Robert Bailly, *Si la Résistance m'était contée*, qui ne concerne, comme la précédente, que les déportés non revenus de déportation (ou morts des suites immédiates de leur déportation)⁽⁹⁾. Nous avons ajouté enfin quelques noms ne figurant sur aucune de ces listes mais dont nous savions qu'ils étaient bien ceux de déportés icaunais, notamment grâce aux biographies réalisées dans le cadre du cédérom *La Résistance dans l'Yonne*. Nous avons ensuite recherché ces noms dans le *Livre-Mémorial*, et avons additionné tous les renseignements obtenus sur chaque déporté identifié.

Cet ouvrage monumental (plus de 5 000 pages réparties en quatre tomes), réalisé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation à partir de diverses sources, dont les archives allemandes de la déportation, présente une liste des déportés non raciaux de France, classés par ordre alphabétique selon le convoi qui les a emmenés en déportation. Il comporte 85 908 noms de déportés par mesure de répression partis de France⁽¹⁰⁾.

Il contient des renseignements très précieux sur la composition et le déroulement de ces convois et le devenir des déportés pour chaque convoi (parcours, souvent complexe, dans différents camps, mort ou retour de chacun des déportés, etc.).

Cet ouvrage indispensable est malheureusement lacunaire, par suite des difficultés à retrouver la trace de toutes les

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE LISTE DÉFINITIVE ET INDISPUTABLE, DÉPOURVUE À LA FOIS D'OUBLIS ET D'ERREURS, EST TOUT SIMPLEMENT IMPOSSIBLE. PLUS QU'UN NOMBRE À LA PRÉCISION ILLUSOIRE, C'EST UN ORDRE DE GRANDEUR (ENTRE 500 ET 550 DÉPORTÉS) QU'IL FAUT RETENIR.

victimes de la déportation par mesure de répression parties du territoire français vers les camps allemands. Pour ce qui concerne les déportés non raciaux de l'Yonne, environ 24 % des noms retenus après croisement des différentes listes disponibles ne figurent pas dans le *Livre-Mémorial*, ce qui est considérable, même si on tient compte du fait que l'identification de certains déportés est rendue difficile par la grande quantité d'homonymes (plus de 300 Martin cités dans le *Livre-Mémorial...*) et aussi hélas par des erreurs assez fréquentes sur les dates de naissance et même sur l'orthographe des noms.

Le fait que ces listes de noms ne coïncident pas exactement s'explique par deux facteurs différents. Le premier est l'absence de renseignements pour une partie des déportés, ceux-ci, ou leurs familles dans le cas des déportés morts, n'ayant pas toujours déposé de dossiers de reconnaissance de leur statut d'ancien déporté. Le deuxième est la complexité de la notion même de « déportés de l'Yonne ».

Le cas le plus simple et le plus fréquent est celui d'un habitant de l'Yonne, arrêté dans l'Yonne pour action de résistance, appartenance à un groupe de résistance, motif politique, ou autre motif entraînant l'arrestation par les autorités allemandes dans le cadre d'une politique de répression^[11], puis déporté. Il faut également comprendre dans cette statistique les personnes résidant dans l'Yonne avant ou pendant l'Occupation, qui y ont participé à la Résistance mais qui ont été arrêtées hors du département : c'est le cas de certains résistants qui, se sachant repérés par les forces de police allemandes, ont quitté le département pour éviter l'arrestation ou bien qui ont été mutés par leur organisation^[12]. Ce peut être aussi le cas de résistants icaunais arrêtés lors d'une mission ou d'un voyage motivé par leurs activités de Résistance, comme Pierre Argoud, arrêté à

Dijon le 25 janvier 1944^[13]. C'est aussi le cas de jeunes réfractaires du STO qui, originaires de l'Yonne ou non, ont été arrêtés au moment où ils tentaient de franchir la frontière espagnole dans le but de rejoindre l'Angleterre.

Le fait d'être né dans l'Yonne, ni même celui d'y avoir vécu pendant longtemps avant le début de l'Occupation ou même au début de l'Occupation ne peut d'ailleurs être un facteur suffisant : un résistant né dans l'Yonne et y ayant résidé avant l'Occupation, mais dont les activités résistantes se sont déroulées uniquement hors du département ne peut de façon évidente faire partie de notre statistique^[14]. Mais il n'est pas toujours facile de savoir si, pour tel ou tel résistant, l'essentiel de son activité résistante s'est déroulée dans ou hors de l'Yonne, et donc si ce résistant doit être compris dans notre statistique ou celle d'un autre département.

Mais c'est avec les personnes qui, non originaires de l'Yonne, y sont venues pendant l'Occupation et y ont été arrêtées pour activités de résistance que le risque d'attribution indue du titre de « déporté icaunais » est le plus important. Il est normal de classer comme « déporté de l'Yonne » un jeune réfractaire venu de la région parisienne se cacher dans nos campagnes, ayant ensuite rejoint un groupe de maquisards et qui, arrêté par les Allemands, a été déporté. Par contre, Jacques Guérin (« Ampère »), responsable du BOA, venu à Sens pour homologuer des terrains de parachutage de la région, arrêté le 13 octobre par la police allemande et déporté, ne peut être compris dans notre liste, pas plus que Jorge Semprun, résistant de la MOI-FTP parisienne venu chercher des armes dans l'Yonne, arrêté à Joigny le 8 octobre 1943 au domicile et en même temps qu'Irène Chiot, et déporté^[15].

Mais pour d'autres les choses sont moins évidentes et l'on manque souvent d'éléments pour en décider : ainsi par

exemple les jeunes réfractaires venus de l'Aube qui, intégrés dans le maquis du Vignot, y ont été arrêtés et ont subi la déportation, alors qu'ils n'ont sans doute passé que peu de temps dans ce maquis icaunais, ou les maquisards du maquis de la Flèche noire qui agissent à la limite des départements de l'Yonne et de la Côte d'Or.

Toutes ces questions amènent donc à relativiser les discordances entre les différentes listes examinées et poussent à la conclusion suivante : l'établissement d'une liste définitive et indiscutable, dépourvue à la fois d'oublis et d'erreurs, est tout simplement impossible. Plus qu'un nombre à la précision illusoire, c'est un ordre de grandeur [entre 500 et 550 déportés] qu'il faut retenir. Mais les oublis et les attributions douteuses ou discutables ne représentent cependant qu'une petite minorité des cas et ne suffisent pas à disqualifier et altérer les résultats essentiels de cette étude^[16].

NOMBRE, ÂGE ET PROFESSION DES DÉPORTÉS

La liste que nous avons établie aboutit ainsi au chiffre de 537 noms, dont 43 femmes et 494 hommes. Sur ce total, presque la moitié [259 déportés c'est-à-dire 48,2% du total] n'est pas revenue de déportation [décédés ou disparus sans laisser de traces] ; le nombre de déportés de l'Yonne revenus de déportation dépasse donc de peu la moitié [278, c'est-à-dire 51,8%], ce qui est moins que la moyenne calculée sur l'ensemble des déportés recensés par le *Livre-Mémorial* [environ 60%]. Le pourcentage de déportés non revenus de déportation est nettement plus important chez les hommes que chez les femmes : sur 43 femmes déportées, 30 ont survécu [69,8%] contre seulement la moitié chez les hommes [248, c'est-à-dire 50,2%]^[17].

Un calcul [approché] de l'âge moyen des déportés au moment de leur arrestation permet de noter des différences assez sensibles entre les femmes et les hommes : l'âge moyen des hommes s'établit à environ 33 ans alors que celui des femmes est d'environ 36 ans. On remarque aussi que les écarts extrêmes sont différents selon le sexe : chez les hommes, le plus âgé des déportés >

LE DOSSIER

> (Achille Rapineau, de Jussy) avait 68 ans lors de son arrestation et le plus jeune n'avait pas encore 15 ans. Onze hommes avaient plus de 60 ans au moment de leur arrestation et onze également avaient moins de 18 ans ; chez les femmes, la plus âgée (Gabrielle Chanteloze, d'Auxerre) avait 57 ans et la plus jeune 17 ans, trois étaient âgées de plus de 50 ans et deux seulement de moins de 18 ans.

Chez les hommes, qui offrent une masse statistique plus probante que celle des femmes, les jeunes gens âgés de 18 à 24 ans au moment de leur arrestation forment le contingent de loin le plus nombreux : 179, c'est-à-dire plus d'un tiers (36,2%) du total des déportés hommes. Cela s'explique facilement, d'une part par le nombre important de jeunes gens qui ont refusé de se soumettre au STO (mis en place seulement à partir de février 1943) et qui ont été arrêtés pour ce motif, soit dans des rafles ou recherches effectuées par les gendarmes dans l'Yonne, soit en tentant de franchir la frontière espagnole pour gagner l'Angleterre ; d'autre part par le grand nombre de jeunes qui ont rejoint la résistance armée au printemps et à l'été 1944 et ont été arrêtés et déportés pour ce motif.

Mais les déportés ne sont pas tous des jeunes, loin de là : la catégorie des hommes de 40 à 49 ans forme un peu plus de 20% du total des déportés hommes et est même un peu plus nombreuse que la catégorie des trentenaires (16%). Ceci confirme ce que d'autres observations ont déjà montré : la Résistance a, dans ses débuts, de 1941 à 1943, été majoritairement le fait de personnes adultes, parfois même assez âgées. Ce sont des adultes, la plupart du temps mariés et pères de famille, qui ont fondé les premiers groupes de Résistance, les premiers réseaux, qui ont mis sur pied les premiers groupes de sédentaires. Ce n'est qu'après, au printemps et dans l'été 1944 que ces groupes, et les maquis qui se multiplient surtout à partir du Débarquement, ont vu affluer en masse des contingents nettement plus jeunes.

On connaît la profession de 444 déportés, hommes et femmes, c'est-à-dire

82,7% des 537 noms de notre liste. Les agriculteurs et agricultrices représentent 9,6% des cas connus ; si on y ajoute les ouvriers agricoles et les ouvriers forestiers, souvent plus jeunes, on aboutit à 18,5% pour les professions agricoles et forestières. C'est le groupe le plus important (83 personnes), mais de peu supérieur à celui des employés (17,3%) : on remarque parmi ceux-ci un sous-groupe conséquent, celui des employés de la SNCF (5,6%). On trouve ensuite le groupe des ouvriers et des manœuvres, avec 14,4%. Les artisans sont également nombreux (13%), un peu plus que les commerçants (10,4%, en y ajoutant les hôteliers, cafetiers et représentants de commerce).

On trouve ensuite des catégories beaucoup moins fournies : les professions libérales, médecins, vétérinaires, ingénieurs, architectes, etc. forment 4,5% des professions connues, avec un nombre relativement important de médecins (8 cas connus). Les enseignants, professeurs et instituteurs sont nettement moins nombreux, avec seulement 2,5%, alors que les étudiants et élèves de lycée forment 2,9% du total. On trouve enfin sept industriels et entrepreneurs, sept gendarmes ou policiers, cinq militaires et quatre prêtres (les abbés Bouillier, Bruni, Ferrand et Voury), huit retraités et neuf personnes de professions diverses, difficiles à classer ; les personnes cataloguées sans profession (surtout des femmes) forment enfin 2,5% du total connu.

En l'absence d'une statistique socio-professionnelle précise pour l'ensemble de la population du département à cette époque, il est impossible de dire si ces pourcentages correspondent à ceux des différentes catégories de la population icaunaise ou si certaines catégories professionnelles sont sous ou sur représentées. On peut s'étonner que les employés, ou les ouvriers, soient presque aussi nombreux que les membres des professions agricoles et forestières, dont on peut penser qu'ils représentaient alors entre un tiers et la moitié de la population active. Plus globalement, on est surpris de voir parmi ces déportés une majorité de personnes dont on peut penser qu'il s'agisse essentiellement de citadins. On peut formuler l'hypothèse que

LES DÉPORTÉS NE SONT PAS TOUS DES JEUNES, LOIN DE LÀ : LA CATÉGORIE DES HOMMES DE 40 À 49 ANS FORME UN PEU PLUS DE 20% DU TOTAL DES DÉPORTÉS HOMMES ET EST MÊME UN PEU PLUS NOMBREUSE QUE LA CATÉGORIE DES TRENTENAIRES (16%).

ce sont surtout des résistants sédentaires, non clandestins pour la plupart, qui ont été arrêtés et déportés. Parmi les maquisards de 1944, peu ont été arrêtés et déportés : s'ils tombaient aux mains des troupes allemandes, ils étaient massacrés sur place ou fusillés peu après. Ceci pourrait contribuer aussi à expliquer la relativement faible proportion des jeunes observée précédemment parmi les déportés

Ces réserves faites, cette statistique n'est pas sans intérêt, ne serait-ce tout simplement que parce que c'est la seule dont on dispose sur les résistants de l'Yonne.

LES MOTIFS DE LA DÉPORTATION

Les renseignements collectés sur les déportés de l'Yonne permettent de

connaître dans plus de 85% des cas les motifs (et parfois les circonstances) de leur arrestation et de leur déportation, étant entendu qu'une personne a pu être arrêtée sous différents chefs d'accusation (par exemple le fait d'héberger et de ravitailler des résistants, de cacher des armes et de faire partir d'un groupe de résistance).

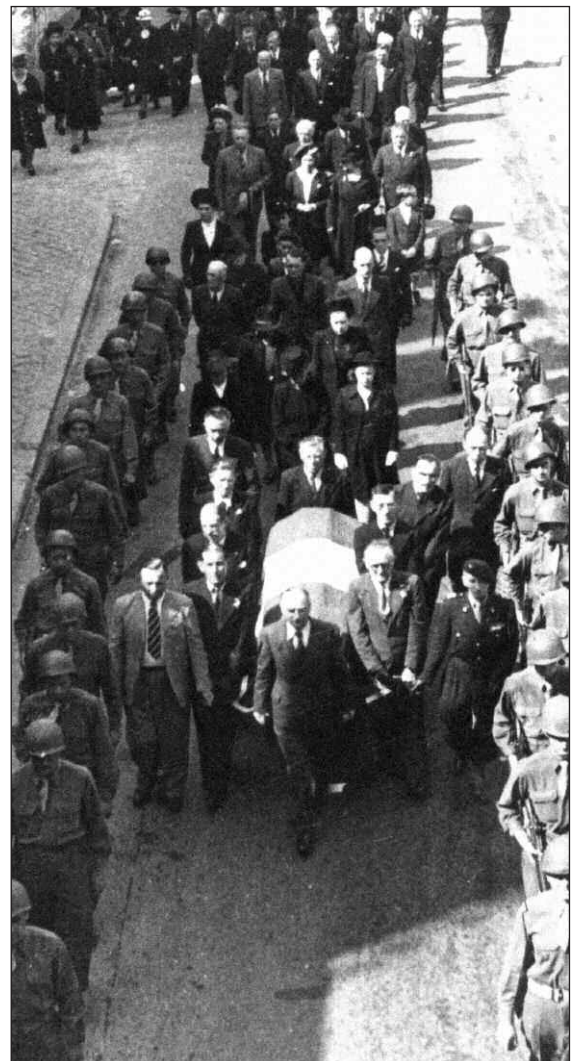
Le motif le plus fréquent est le fait d'appartenir à un mouvement ou à un réseau de résistance organisé : on le retrouve pour 143 hommes et 16 femmes, souvent associé à d'autres motifs d'arrestation. On remarque dans cette catégorie de nombreux responsables de mouvements et réseaux (Pierre Argoud, René Aubin, Alfred Prieur, René Schaeffer, Louis Seguin, Pierre Vauthier, etc.). La répartition par âge confirme ce qui a été

dit plus haut : les quadragénaires et quinquagénaires s'y retrouvent pratiquement aussi nombreux que les trente-naires ou que le groupe des jeunes adultes, de 18 à 29 ans. Les personnes qui ont mis sur pied les organisations de résistance et qui en sont les responsables ne sont pas (à quelques exceptions étonnantes près, comme Jean Chapelle), des jeunes.

On trouve ensuite l'aide apportée à des résistants (hébergement, ravitaillement, aide au transport d'armes, etc.) avec 52 cas. La part des femmes (10 cas sur 52) est tout naturellement importante dans ce groupe et les personnes de 30 à 50 ans sont plus nombreuses que les jeunes. Ce sont essentiellement des familles de cultivateurs qui ravitaillaient les maquisards, les hébergeaient, les

Les obsèques de René Schaeffer à Auxerre en juin 1945. (D.R.)

Les obsèques de Édouard Boutier à Villeneuve-sur-Yonne en juin 1945. (D.R.)



> aidèrent au transport des armes parachutées, servaient d'agents de liaison, conduisaient les jeunes réfractaires au maquis voisin, etc.

La troisième catégorie la plus nombreuse (50 cas, tous des hommes bien sûr et presque tous ayant moins de 24 ans) est celle des personnes arrêtées pour refus de partir travailler en Allemagne (ou pour un cas seulement de travailler en France pour l'organisation Todt). Cette catégorie est à mettre en relation évidente avec un autre motif d'arrestation, la tentative de passage clandestin de la frontière espagnole (49 cas) : là encore il s'agit essentiellement de jeunes de moins de 24 ans (41 sur 49 sont dans ce cas) qui, réfractaires au STO mais pas forcément engagés dans une organisation de résistance, veulent tenter de rejoindre l'Angleterre. La plupart ont été pris en charge par des réseaux spécialisés comme ceux qui fonctionnent dans le Sénonais en 1942 et 1943. Ces filières sont démantelées au tout début février 1943 et de nombreux jeunes icaunais tombent dans le piège tendu par les gendarmes français ou les policiers allemands au pied des Pyrénées, avant que l'alerte ne soit donnée dans l'Yonne : 27 (dont la plupart sont des jeunes de la région de Sens) sont arrêtés entre le 2 et le 26 février et seront déportés, après avoir subi de durs interrogatoires de la part des policiers allemands. Les tentatives de passage au moyen d'autres filières, comme celle suivie par quatre jeunes de la région d'Auxerre, Roger et Jean Rieg, Jean Carestia et Julien Vignaud en juin 1943, sont sans doute ensuite moins nombreuses mais des jeunes Icaunais viennent encore s'y faire prendre : six sont arrêtés en mars 1943, sept d'avril à septembre 1943 et encore trois en 1944 (on ne connaît pas la date pour les six autres) et seront déportés. Derrière ces quatre plus importants motifs, on trouve la détention d'armes, qui concerne 41 personnes, presque toutes des hommes. Les Allemands ayant interdit la chasse et décrété que toutes les armes à feu devaient être déposées dans les mairies, la simple détention d'un fusil de chasse, d'une carabine, ou même seulement de munitions suffisait pour être arrêté et déporté dans une prison allemande ou même un camp de concentration. Dans cette catégorie,

LA TROISIÈME CATÉGORIE DE DÉPORTÉS (50 CAS, TOUS DES HOMMES BIEN SÛR ET PRESQUE TOUS AYANT MOINS DE 24 ANS) EST CELLE DES PERSONNES ARRÊTÉES POUR REFUS DE PARTIR TRAVAILLER EN ALLEMAGNE.

tous n'étaient pas des résistants et n'avaient pas gardé chez eux une arme dans l'intention de s'en servir un jour contre l'occupant. Mais le simple fait de ne pas s'être résolu à se séparer d'une arme (de chasse, ou une arme de guerre datant de la guerre de 1914, ou une arme ramassée au moment de la Débâcle) ou d'avoir malgré l'interdiction cédé à la tentation de la chasse a conduit plusieurs dizaines de personnes, généralement assez âgées (la moitié a plus de 43 ans) en prison, puis pour quelques-uns en camp de concentration et à la mort. Il faut aussi remarquer qu'un nombre assez conséquent (plus d'une dizaine) de ces arrestations pour détention d'armes se sont produites à la suite d'une dénonciation, provenant de voisins ou même, dans un cas au moins, d'un membre de la famille.

Les motifs de « dépôt d'armes » et « transport d'armes » doivent être nettement distingués du précédent : il s'agit de personnes (treize hommes et une femme) qui ont accepté de cacher chez elles des armes de guerre appartenant à

une organisation de résistance et destinées à la lutte armée contre l'occupant. On est donc bien ici dans le cadre d'une action de résistance. On peut citer par exemple l'arrestation, le 19 août 1942, de Charles et Clémence Dupuis, cultivateurs de Champvallou, qui étaient dépositaires d'un important stock d'armes destiné à approvisionner les résistants FTP : Clémence Dupuis décèdera le 8 mars 1943 à Auschwitz tandis que son frère Charles reviendra de Mauthausen.

On trouve ensuite des motifs qui sont bien également des actions de résistance ou au moins des manifestations d'hostilité contre les Allemands. Il s'agit d'actes de « propagande » (qualifiée de « gaulliste », de « communiste » ou de « anti-allemande ») : distributions de tracts ou de journaux, diffusion de « nouvelles anti-allemandes », simple détention de tracts ou de journaux parachutés par l'aviation alliée, et même fabrication de drapeaux alliés. Sous ce motif de « propagande » ont été arrêtés et déportés 37 hommes et une femme, de tous âges. Assez proche, le motif intitulé

André Ragot témoigne. (D.R.)



« propos anti-allemands » a causé l'arrestation (provoquée la plupart du temps par une dénonciation) et la déportation de 16 hommes et de trois femmes, plutôt âgés en moyenne. On peut y rattacher également l'écoute de la radio anglaise (4 personnes déportées pour ce motif), l'incitation au refus des réquisitions allemandes, « outrages à armée allemande », altercation avec des soldats allemands, etc.

On pourrait s'étonner que le fait d'appartenir à un maquis ne soit pas un des principaux motifs de déportation de notre liste : 25 cas répertoriés seulement, uniquement bien sûr des hommes, jeunes pour la plupart (17 sur 25 ont moins de 24 ans). C'est que, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, lors de l'attaque d'un maquis, les maquisards étaient la plupart du temps massacrés sur place, et sinon emprisonnés et souvent fusillés après jugement.

On trouve aussi dix hommes déportés sous le motif de sabotages commis sur le territoire français. Sept travailleurs en Allemagne (au titre du STO ou autre) ont été également envoyés dans des camps de concentration ou des prisons sous l'inculpation de sabotage ou sous d'autres inculpations, comme aide à l'évasion de prisonniers de guerre, incitation à la désobéissance, etc. La participation à des parachutages est la cause de sept déportations, tandis que l'aide apportée à l'évasion d'aviateurs alliés a entraîné la déportation de trois femmes et de trois hommes ^[18] et un homme a été déporté pour « hébergement de juifs ». Deux hommes ont été déportés pour le simple fait d'avoir abandonné leur poste de garde-voies ferrées.

Enfin un certain nombre de déportations sont dues à des motifs divers, difficiles à regrouper : deux femmes au moins (Emma Bruchard et Lucienne Guyot) ont été arrêtées à la place de leur mari recherché par la police allemande et ont connu la déportation ; une trentaine de personnes ont été déportées à la suite de rafles, comme celle opérée par les Allemands à Charny le 14 juillet 1944, en représailles de l'exécution de trois collaborateurs par des résistants, ou celle de Briennon le 13 mai 1944. Deux communistes internés au camp de Vaudeurs, Norbert Debrie et Pierre Leroy, ont été

UN HOMME A ÉTÉ DÉPORTÉ POUR « HÉBERGEMENT DE JUIFS ». DEUX HOMMES ONT ÉTÉ DÉPORTÉS POUR LE SIMPLE FAIT D'AVOIR ABANDONNÉ LEUR POSTE DE GARDE-VOIES FERRÉES.

pris comme otages par les Allemands et envoyés, en compagnie de deux autres communistes icaunais également pris en otages, Maurice Dadé et George Varenne, au camp d'Auschwitz où tous quatre ont trouvé la mort.

Certains déportés de l'Yonne ont été classés NN (« *Nacht und Nebel* », « *Nuit et Brouillard* ») : nous en avons recensé 35, dont trois femmes, sans être sûrs de les avoir tous répertoriés. La catégorie NN, créée par les Allemands en application du décret Keitel du 12 décembre 1941, regroupe des personnes condamnées pour un certain nombre de délits, espionnage, sabotage, aide aux aviateurs alliés, détention d'armes, etc. Les déportés classés NN n'ont pas le droit de recevoir (ni bien sûr d'envoyer) des lettres, des colis, des visites et ne doivent avoir aucun contact avec le monde extérieur ; ils sont destinés à disparaître dans la « nuit et le brouillard ». En 1942 et 1943, la plupart de ces NN sont envoyés au camp spécial d'Hinert et doivent ensuite être jugés par un tribunal allemand. En 1944, ils sont envoyés directement dans des camps de concentration, Natzweiler en particulier, puis d'autres camps (Mauthausen, Dachau, etc.) après la fermeture de Natzweiler au début septembre 1944.

Parmi les 35 NN recensés dans notre liste, 14 (c'est-à-dire 40%) ont été déportés pour détention d'armes ; treize autres sont des personnes arrêtées pour appartenance ou aide à la Résistance (dont Jean Léger, arrêté à 17 ans au lycée Jacques Amyot d'Auxerre, en plein cours de maths, André Ragot et les trois membres de la famille Philippot, Emile, Jean et Guy) ; trois pour aide à l'évasion d'aviateurs alliés (René Aubel, Gabrielle et René Chanteloze) et enfin cinq pour lesquels on ne connaît pas le motif de leur condamnation.

Sur ces 35 NN, 24 (68%) ne reviendront pas de déportation : ce pourcentage nettement supérieur à la moyenne des déportés montre bien que le fait d'être classé NN (les personnes concernées ne savaient pas au départ la signification de ce sigle mystérieux, ni ce qui les attendait) n'était pas sans conséquences... Mais les raisons du classement NN restent souvent obscures : en effet, parmi les personnes arrêtées par exemple pour détention d'armes, certaines >

> ont été classées NN et pas d'autres, sans que l'on sache pourquoi.

LES ÉTAPES DE LA DÉPORTATION

La plupart des déportés icaunais arrêtés dans l'Yonne ont connu d'abord une phase d'incarcération dans une des prisons du département, celle de Sens et surtout celle d'Auxerre. Mais souvent les choses sont plus compliquées : ainsi Jean Léger, arrêté à Auxerre, a-t-il d'abord été transféré de la prison d'Auxerre à celle de Sens pour y être interrogé, parce que les faits de résistance qui lui étaient reprochés avaient pour cadre le Sénonais, puis ramené à celle d'Auxerre. Cette première période d'incarcération s'accompagne d'interrogatoires, et la plupart du temps de séances de torture, à la prison même ou dans la cellule spécialement aménagée dans ce but par la *Gestapo* dans un des bâtiments de l'Hôpital psychiatrique d'Auxerre.

Le fait d'être une femme ne protégeait nullement de la brutalité des policiers allemands : Irène Chiot, chef d'un groupe de résistance du Jovinien, a elle aussi été torturée, comme en atteste Jean Léger qui l'a vu revenir d'un interrogatoire, portée par deux gardiens, ensanglantée et le visage tuméfié. Même ceux qui n'ont pas subi de tortures (soit parce que les Allemands savaient déjà sur leur compte ce qu'ils voulaient savoir, soit à cause de leur jeune âge, ou pour toute autre raison) connaissent des épreuves difficiles : isolement absolu pendant des jours ou des semaines dans une cellule exiguë, alternance de la détention dans une cellule blanche éclairée en permanence par une forte lampe pour empêcher le détenu de dormir puis dans une cellule totalement noire, mains liées avec des ficelles ou des fils de fer pénétrant dans les chairs, nourriture insuffisante, impossibilité de se laver et de changer de vêtements, absence de soins pour les malades, etc.

Après cette période d'isolement ponctuée d'interrogatoires qui peut durer des semaines, le détenu est transféré dans une cellule un peu plus vaste qu'il partage avec d'autres. Après un temps plus ou moins long, de quelques semaines à plusieurs mois, qu'il ait été condamné par le tribunal militaire allemand d'Auxerre, présidé par le « docteur » Sommer, ou

LE TRAIN PARTI DE COMPIÈGNE LE 27 JANVIER 1944 ET ARRIVÉ À BUCHENWALD LE 29 EST CELUI OÙ L'ON COMPTE, PARMI LES 1583 HOMMES DE CE CONVOI (DONT JORGE SEMPRUN, QUI RACONTE CE TRANSPORT DANS LE LIVRE QUI L'A RENDU CÉLÈBRE, *LE GRAND VOYAGE*), LE PLUS GRAND NOMBRE DE DÉPORTÉS ICAUNAIS : 31 EXACTEMENT, DONT LA QUASI-TOTALITÉ SONT DES RÉSISTANTS.

qu'il soit envoyé en Allemagne pour y être jugé par un tribunal allemand, le détenu est emmené sous bonne garde, en train généralement, vers une prison parisienne : la Santé, Fresnes, le Cherche-Midi ou le fort de Romainville (ou pour quelques-uns, dans des prisons de province, comme celle de Dijon). Après une période variable mais généralement assez courte, les détenus sont emmenés par dizaines en autobus ou en camion vers le lieu d'embarquement par train en direction de l'Allemagne, dans la plupart des cas la gare de l'Est ou le camp de Compiègne.

Certains, comme Jean Léger ou le docteur Ragot, ont eu la chance (relative) de faire ce voyage (qui dure au moins 24 heures, mais la plupart du temps beaucoup plus longtemps, jusqu'à plusieurs jours et plusieurs nuits dans l'été 1944) dans des wagons de voyageurs de troisième classe, aux fenêtres fermées par des barres de fer, surveillés par des policiers allemands. Mais la plupart ont connu l'enfer des wagons à bestiaux hermétiquement clos, où ils ont été obligés de s'entasser à 80 ou 100 par wagon, serrés à étouffer, manquant d'air, ballotés par les secousses du voyage, ne pouvant ni s'asseoir ni encore moins s'allonger, sans eau ni nourriture. Ce voyage où un certain nombre d'entre eux meurent asphyxiés ou sombrent dans la folie est la première étape du calvaire qui attend les déportés en Allemagne.

LES CAMPS DE CONCENTRATION

On connaît la date de départ et le camp d'arrivée de 427 déportés icaunais (384 hommes et 43 femmes), c'est-à-dire presque 80% des déportés de notre liste. Les camps de concentration (Konzentrationslager) qui ont vu le plus grand nombre d'arrivées de déportés icaunais hommes sont Buchenwald (87 arrivées), Neuen-gamme (64), Natzweiler-Struthof (41), Sachsenhausen-Oranienburg (40), Dachau (28), Hinzert (21), Mauthausen (20), Auschwitz (16). Les autres déportés hommes (ceux bien sûr dont on connaît le convoi et sa destination première) sont arrivés dans diverses prisons (une soixantaine) et deux au camp de Schirmeck. On connaît le convoi et le lieu d'arrivée pour toutes les femmes déportées de notre liste : 26 sont arri-

vées à Ravensbrück, 7 au camp de Sarrebrück Neue Bremm, deux à la prison de Trêves, deux à Auschwitz, 5 dans diverses prisons et une dans un camp de travail.

Mais rares sont les déportés (quelques dizaines seulement) qui sont restés dans le même camp jusqu'à leur libération ou jusqu'à leur décès. C'est le cas par exemple de Jean Puissant qui n'a connu que le camp de Buchenwald, où le fait d'être gravement handicapé lui a valu de rester dans le « petit camp » où étaient entassés les détenus malades ou inaptes au travail, ce qui lui a sans doute sauvé la vie en lui évitant d'être soumis au travail forcé. La très grande majorité des déportés a connu un parcours compliqué, déplacés de camp en camp, de Kommando en Kommando [19], au gré des besoins en main d'œuvre des autorités nazies, ou de prison en prison. Jean Léger, par exemple, est arrivé au camp de Natzweiler-Struthof, dans les Vosges, puis a connu l'enfer du Kommando de Kochem avant d'être ramené au Struthof ; il a été transféré ensuite avec les autres déportés au grand camp de Dachau, près de Munich, lorsque le camp de Natzweiler-Struthof a été évacué au début septembre 1944 devant l'avance alliée ; de Dachau, il a été affecté au Kommando d'Allach, où il a été libéré. Mais de nombreux déportés connaissent un parcours encore plus compliqué, notamment sont qui sont déplacés de prison en prison, avant parfois d'échouer dans un véritable camp de concentration.

La réalité est un peu différente en ce qui concerne les déportées icaunaises, car on constate que seulement cinq sur 43 n'ont pas, à un moment ou à un autre et pour une durée plus ou moins variable, séjourné au camp de Ravensbrück (ce qui ne veut pas dire qu'elles y sont décédées ou y ont été libérées).

Il n'est donc pas possible de calculer le nombre de déportés icaunais pour tel ou tel camp, où ils n'ont fait souvent qu'un séjour plus ou moins long, ni de dire que tel camp a été pour eux plus meurtrier qu'un autre [20]. Les chances de survie d'un déporté ne dépendaient pas seulement du camp où il se trouvait mais d'une infinité de facteurs, comme la durée de la détention (les chances de survie s'amenuisent au fur et à mesure

que la durée de détention s'allonge) et l'âge et la robustesse du déporté, un déporté jeune et en bonne santé ayant bien évidemment plus de chances de survie qu'une personne âgée. Mais la survie ou la mort du déporté dépendaient essentiellement du hasard, de la chance ou de la malchance : l'envoi dans un camp très dur, comme Dora, un Kommando comme Kochem ou Gusen, ou dans un équipe vouée à un travail dangereux ou épuisant, ou au contraire la chance d'être affecté à un travail moins pénible ou permettant de se nourrir un peu mieux (bureaux, hôpital, cuisines, etc.) ; la présence ou non dans son Block ou dans son équipe d'un Kapo particulièrement brutal [21], le fait d'être atteint ou non par une épidémie de typhus ou de dysenterie et d'en réchapper ou non [22], etc.

Il faut rappeler aussi que ce sont les dernières semaines qui ont été les plus meurtrières : un tiers environ des 700 000 détenus dans les camps au début de l'année 1945 seraient morts dans les dernières semaines de leur internement. En effet les nazis avaient décidé d'évacuer les camps et Kommandos qui risquaient d'être atteints pas les armées alliées : de nombreux camps ont été alors évacués, en totalité ou en partie, à partir de l'été 1944 (Natzweiler au début septembre) et surtout de l'hiver 1945 (Auschwitz en janvier), en direction d'autres camps situés au centre de l'Allemagne, Buchenwald, Dachau, Bergen-Belsen, Ravensbrück, etc. Des centaines de milliers de déportés déjà très affaiblis ont du partir pour de terribles « marches de la mort », sans nourriture, où tous ceux qui ne pouvaient plus suivre la colonne étaient immédiatement abattus d'une balle dans la tête par les SS de l'escorte. D'autres ont été

LE TRANSPORT QUI PART LE 2 JUILLET 1944 DE COMPIÈGNE À DESTINATION DE DACHAU EST RESTÉ TRISTEMENT CÉLÈBRE SOUS LE NOM DE « TRAIN DE LA MORT » : 530 DÉPORTÉS (SUR LES 2162 HOMMES PRÉSENTS AU DÉPART) SONT MORTS PENDANT LES QUATRE JOURS QU'A DURÉ CE VOYAGE.

évacués en train, à 100 par wagon à bestiaux, ou dans des wagons de marchandises découverts, sans nourriture et sans eau, pour des voyages qui dureraient plusieurs jours, jusqu'à deux ou trois semaines parfois, et où la mortalité était énorme : à l'arrivée dans un nouveau camp, il ne restait souvent dans ces wagons que quelques moribonds au milieu d'un monceau de cadavres.

Quelques déportés icaunais ont connu aussi l'enfer des cales de navires ancrés dans la baie de Neustadt (Lübeck), attaqués par l'aviation anglaise le 3 mai 1945 [23]. Un déporté icaunais, Jean Carestia, a fait partie des 1016 déportés évacués de Kommandos de Dora et de Neuengamme qui ont été brûlés vifs par les SS dans une grange près de Gardelegen, le 13 avril 1945. Les autorités nazies avaient donné l'ordre aux SS des camps de ne pas laisser de survivants aux mains des Alliés. Heureusement, les SS, préoccupés surtout de fuir n'ont pas toujours exécuté ces ordres. Mais dans certains camps des exécutions massives ont eu lieu peu de temps avant l'arrivée des troupes alliées : ainsi au camp de Flossenburg où des centaines de déportés, dont Gustave Joublot, ont été exécutés à la mitrailleuse par les SS lors de l'évacuation du camp.

Parmi ceux qui n'avaient pas été évacués, la surpopulation des camps avec l'afflux de déportés transférés d'autres camps, le manque de nourriture, la propagation des épidémies dans des camps complètement désorganisés ont provoqué également beaucoup de décès dans les trois derniers mois. Enfin, de nombreux déportés sont morts dans les jours et semaines qui ont suivi la libération de leur camp, avant même d'être rapatriés, soit à cause de leur affaiblissement extrême, soit à cause des maladies contractées au camp, dysenterie, typhus, tuberculose, soit enfin parce que, se précipitant sur les rations distribuées par les soldats alliés, ils ont ingéré une trop grande quantité de nourriture pour leur estomac atrophié et en sont morts.

Tous les témoignages des déportés survivants montrent aussi l'importance de la solidarité entre déportés, les plus valides partageant un peu de leur nourriture avec les plus faibles et les soutenant du mieux qu'ils pouvaient, et sur-

> tout le rôle joué par le moral de chaque déporté : ceux qu'abandonnait la volonté farouche de vivre pour pouvoir témoigner de ce qu'ils avaient subi et dénoncer leurs bourreaux nazis n'ont généralement pas survécu longtemps.

LA CHRONOLOGIE DE LA DÉPORTATION

On peut, puisqu'on connaît pour environ 80% des déportés icaunais les convois qui les ont emmenés en déportation, dresser une statistique (incomplète) de la déportation icaunaise : on n'a recensé que deux départs pour l'année 1941 (en décembre), 19 en 1942, 105 (dont 8 femmes) en 1943 et le reste (environ 300, dont 35 femmes) en 1944. On ne peut citer tous les convois, dont la plupart n'emportent qu'un très petit nombre (un à cinq) de déportés icaunais. Par contre, les départs plus massifs (jusqu'à 31 déportés icaunais à la fois) méritent qu'on s'y attarde, ainsi que sur certains convois présentant des particularités intéressantes ^[24].

On remarque qu'au début, de décembre 1941, date du premier départ de deux déportés icaunais, jusqu'en janvier 1943, les départs se font par très petits groupes, de un à quatre seulement à la fois ^[25] et ces déportés sont pour la plupart dirigés vers différentes prisons du Reich ou vers le camp spécial d'Hinzert (situé au sud-ouest de Cologne).

Parmi ces convois, un fait exception, à la fois par son importance (1170 déportés), sa composition et sa destination : c'est celui qui part de Compiègne le 6 juillet 1942 et arrive à Auschwitz le 8 et qu'on appelle le convoi des « 45 000 » à cause des numéros matricules attribués à ces déportés à leur arrivée à Auschwitz. Il est composé essentiellement de communistes arrêtés comme otages par les Allemands en représailles des attentats commis par des communistes allemands dans l'été et l'automne 1941. Quatre communistes icaunais (Maurice Dadé, Norbert Debrie, Pierre Leroy et George Varenne) en font partie : tous quatre décéderont à Auschwitz entre août et octobre 1942 ^[26].

Un deuxième convoi du même type, formé en majorité de communistes ou assimilés, part de Compiègne le 24 janvier 1943 en

ON REMARQUE QU'AU DÉBUT, DE DÉCEMBRE 1941, DATE DU PREMIER DÉPART DE DEUX DÉPORTÉS ICAUNAIS, JUSQU'EN JANVIER 1943, LES DÉPARTS SE FONT PAR TRÈS PETITS GROUPES, DE UN À QUATRE SEULEMENT À LA FOIS ET CES DÉPORTÉS SONT POUR LA PLUPART DIRIGÉS VERS DIFFÉRENTES PRISONS DU REICH.

direction, pour les hommes de Sachsenhausen, pour les femmes d'Auschwitz. Cinq déportés icaunais (Gustave Beaudenon, Georges Chabanna, Robert Gallet, Roger Guyou et Stanislas Bukowski), arrêtés pour « menées communistes » font partie des 1466 hommes qui arrivent à Sachsenhausen le 25 janvier ; deux déportées icaunaises (Yvonne Carré et Clémence Dupuis), arrêtées elle aussi pour résistance communiste, font partie des 230 femmes qui arrivent à Auschwitz le 27 janvier. Gustave Beaudenon, Georges Chabanna, Yvonne Carré et Clémence Dupuis décéderont en déportation.

Le premier convoi emportant un grand nombre de déportés icaunais (28 hommes et une femme) est celui qui part de Compiègne le 28 avril 1943. Les 28 déportés hommes sont tous de jeunes réfractaires du STO qui ont été arrêtés en tentant de franchir la frontière espagnole en février 1943. Leur convoi, comprenant au total 876 hommes, arrive au camp de Sachsenhausen le 30 avril 1943. On remarque sans pouvoir l'expliquer que le taux de survie de ces 28 déportés est assez élevé : 5 sur 28 (17,8%) seulement, si l'on peut dire, décéderont en déportation, ce qui est inférieur au pourcentage global (25%) de l'ensemble des déportés de ce convoi (27). Une auxerroise (Aimée Marien) fait partie du convoi de 220 femmes dirigé sur Ravensbrück et reviendra de Bergen-Belsen.

On peut citer ensuite le convoi qui part de Compiègne le 3 septembre 1943 et arrive à Buchenwald le lendemain, dont font partie sept déportés icaunais, eux aussi presque tous arrêtés pour tentative de franchissement de la frontière espagnole : deux seulement, Jean Rieg et Alain Rolland de Chambaudoin d'Erceville ont survécu. Un petit convoi (62 hommes), parti de Paris (gare de l'Est) le 18 novembre 1943 et arrivé le lendemain à Natzweiler comprend également sept déportés icaunais, dont un seul, le docteur André Ragot, reviendra finalement du camp de Dachau ^[28].

Le train parti de Compiègne le 27 janvier 1944 et arrivé à Buchenwald le 29 est celui où l'on compte, parmi les 1583 hommes de ce convoi (dont Jorge Semprun, qui raconte ce transport dans le livre qui l'a rendu célèbre, *Le grand Voyage*), le plus grand nombre de déportés icaunais : 31 exactement, dont la

quasi-totalité sont des résistants. Font partie de ce convoi plusieurs responsables du BOA de la région sénonaise comme Pierre Castets, Léon Vernis, Alfred Prieur, des membres de Libération-Nord de Villeneuve-sur-Yonne, comme Jean Puissant [tous dénoncés par Marius Guillemard, « Etienne », un responsable de la Résistance passé au service de la Gestapo] et deux responsables auxerrois du mouvement Résistance, Louis Seguin et Marcel Felser, eux aussi dénoncés vraisemblablement par « Etienne ». Sur ces 31 déportés icaunais, 17 seulement reviendront.

Quelques jours plus tard, le 31 janvier, part de Compiègne le plus important convoi de déportées de France vers le camp de Ravensbrück (959 femmes) : en font partie six résistantes icaunaises, dont Irène Chiot, qui décède d'épuisement à Bergen-Belsen le 2 juin 1945, un mois et demi après la libération de ce camp.

Des membres du réseau Alliance arrêtés en 1942 et 1943 ont été transférés de mars à juin 1944 au camp de Schirmeck, situé dans le nord des Vosges. Parmi eux, l'abbé Ferrand, chef du réseau Alliance d'Avallon, arrêté à Avallon en septembre 1943 et transféré à Schirmeck fin avril 1944. Le 1^{er} septembre 1944, il est acheminé en camionnette avec 105 autres détenus de ce réseau au camp de Natzweiler. Tous sont exécutés d'une balle dans la nuque dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre et leurs cadavres brûlés ensuite au four crématoire. Deux autres déportés icaunais appartenant à ce réseau, François Robb et Jean Serruau avaient été transférés à la prison de Bühl, dans le pays de Bade. Ils ont été extraits de prison, avec d'autres membres de ce réseau et emmenés dans un bois, où ils ont été exécutés le 6 novembre 1944 d'une balle dans la nuque et leurs cadavres jetés dans le Rhin.

Le 6 avril 1944, le dernier transport direct à destination de Mauthausen (trois autres ont eu lieu avant) part de Compiègne et arrive à Mauthausen le 8, au terme d'un terrible voyage de trois jours et deux nuits, emportant 1489 déportés dont huit icaunais. On remarque parmi eux la présence de Jean Hémerly, entrepreneur de Joigny, membre du réseau Bordeaux-Loupiac et de René Schaeffer, patron du

café La Grappe d'or à Auxerre et un des responsables de Libération-Nord. Sur ces huit déportés icaunais, cinq ne reviendront pas de déportation : trois d'entre eux, Jean Hémerly, Gustave Lefèvre et Pierre Méligne ont été gazés (en compagnie de 119 autres déportés de ce convoi) au château d'Hartheim qui est le centre d'extermination par gaz du camp de Mauthausen^[29].

Le 27 avril 1944 part de Compiègne le troisième convoi de non-juifs envoyé directement sur Auschwitz, où il arrive le 30. Il comprend 1670 hommes dont la plupart (1561) sont renvoyés peu de temps après (le 12 mai) sur Buchenwald. Dans ce convoi (notons la présence du poète Robert Desnos, qui décédera des suites de déportation) figurent douze déportés de l'Yonne qui, à partir de Buchenwald, vont ensuite être déplacés de camps en camps et dont huit ne reviendront pas de déportation.

Le train qui part de Compiègne le 4 juin 1944 à destination de Neuengamme est un des plus importants transports partis de France, avec 2064 déportés et un des plus éprouvants puisqu'il dure plus de trois jours, sous une forte chaleur. On y dénombre 13 déportés icaunais, dont plusieurs membres de la Résistance sénonaise (Jean Mader, Hubert Praz, René Regnard) et jovinienne (Jean Marot, Pierre Vauthier, responsable départemental de Libération-Nord), un chef interdépartemental FTP, Léon Bouchard, arrêté hors de l'Yonne et deux résistants FTP de Coulanges-la-Vineuse, Marcel Hugot et André Vildieu. Huit d'entre eux ne reviendront pas de déportation^[30].

Un transport encore plus massif (2139 hommes) part de Compiègne le 18 juin 1944 et arrive à Dachau le 20. Il emporte 15 déportés icaunais dont René Aubin, responsable auxerrois de Libération-Nord, Pierre Argoud, fondateur du réseau

LE DERNIER CONVOI EMPORTANT UN NOMBRE SIGNIFICATIF DE DÉPORTÉS ICAUNAIS EST CELUI QUI PART DE LA GARE DE PANTIN LE 15 AOÛT 1944 ; C'EST L'AVANT-DERNIER CONVOI PARTI DE LA RÉGION PARISIENNE.

Jean-Marie Buckmaster dans l'Yonne, Roger Varrey, un des membres de l'antenne du groupe Bayard au dépôt ferroviaire de Laroche-Migennes, les deux frères Berthélémy, du groupe d'action immédiate FTP du Sénonais, Gustave Joublot, Jules Lacombe et Léon Moreau (mort à son arrivée au camp) de la région de Mailly-la-Ville, etc. Six d'entre eux, dont Argoud et Varrey ne reviendront pas de déportation.

Le transport qui part le 2 juillet 1944 de Compiègne à destination de Dachau est resté tristement célèbre sous le nom de « Train de la mort » : 530 déportés (sur les 2162 hommes présents au départ) sont morts pendant les quatre jours qu'a duré ce voyage. Cette mortalité énorme est due (outre l'entassement habituel à 100 hommes par wagons à bestiaux, sans eau ni nourriture) à la chaleur étouffante qui règne alors en ce mois de juillet et à la durée du transport^[31].

Pour celui-ci, le comble de l'horreur est atteint : dès le premier jour, de nombreux déportés meurent asphyxiés par la chaleur et le manque d'air ; dans certains wagons, des hommes devenus fous de souffrance s'entretuent. Le 3 juillet, près de Bar-le-Duc, les Allemands font descendre les survivants et enlever les cadavres qui commencent à se décomposer ; les agonisants sont achevés d'une balle dans la tête et le convoi reprend sa route, n'arrivant à Dachau que dans l'après-midi du 5 juillet. Cinq déportés icaunais en font partie : deux d'entre eux, Fernand Lelandais et Roger Prat sont morts pendant ce terrible voyage et ont été incinérés au crématoire du camp avec des centaines d'autres cadavres sortis du train ; deux autres, Emile Chocat et Lucien Courteau décéderont par la suite^[32].

Le 15 juillet 1944, le troisième grand transport à destination de Neuengamme part de Compiègne, avec 1538 déportés, dont 326 « personnalités-otages »^[33]. 25 déportés icaunais font partie de ce transport, parmi lesquels le docteur André Plait et son fils Henry, et six personnalités-otages : l'architecte et maire de Sens Lazare Bertrand, les curés de Pourrain (Léon Bruni) et de Saint-Fargeau (Camille Voury)^[34], Louis Lenieff, directeur d'une entreprise de Ravières, Jean Puynesge, exploitant >

> forestier de Joigny, et Firmin Semblat, ingénieur dans une entreprise de ciment de Lézennes. Tous les six reviendront de déportation (Semblat ayant échappé de justesse à la mort sur les quais de Lübeck). Par contre, parmi les 19 autres déportés icaunais de ce convoi, sept sont morts en déportation.

Un autre grand convoi à destination de Neuengamme part de Compiègne le 28 juillet 1944, emportant 1652 hommes, dont 16 déportés icaunais. Parmi ceux-ci, on remarque la présence d'Emile Blondeau et de Firmin Souyri, membres du Front national, arrêtés lors de la rafle opérée par les Allemands le 13 mai 1944 à Briennon en représailles à l'exécution de collaborateurs de la région ; de l'abbé Paul Bouillier, curé de Mézilles, du mouvement Résistance de Puisaye ; de Robert Bobin, un des responsables de la résistance communiste dans l'Auxerrois ; d'Ernest et Raymond Martin de Poilly-sur-Tholon et de Georges Basté, Georges Manoury et Georges Viel, de Saint-Maurice-Thizouaille, tous les cinq membres d'un groupe local rattaché au réseau Jean-Marie Buckmaster et dénoncés par un collaborateur. Sur ces 16 déportés, seulement trois survivront (l'abbé Bouillier, transféré à Dachau, Raymond Daniel et Georges Manoury, un des rescapés de la baie de Neustadt).

Le dernier convoi emportant un nombre significatif de déportés icaunais est celui qui part de la gare de Pantin le 15 août 1944 ; c'est l'avant-dernier convoi parti de la région parisienne et aussi un des transports emmenant le plus de personnes à la fois : 1654 hommes, arrivés à Buchenwald le 20 août et 546 femmes, arrivées à Ravensbrück le 21 août. Parmi ces dernières, deux déportées icaunaises, Juliette Dutillet, une des personnes déportées à la suite de la rafle opérée par les Allemands le 14 juillet 1944 à Charny et Odette Marlot, femme du docteur Marlot d'Appoigny, qui survivront toutes deux. On compte aussi huit déportés icaunais, dont André Poncy, radio-émetteur de la région sénonaise appartenant au réseau Troëne. Sur les huit déportés hommes, seul André Poncy survivra.

Le dernier convoi important de la région parisienne part de Compiègne le 17 août 1944, emportant encore 1249 déportés, dont un seul icaunais, René Lefour,

maquisard de la forêt d'Othe. Mais quelques déportés icaunais partiront encore plus tard, de régions non encore libérées : ainsi quatre icaunais arrêtés hors du département partent de Dijon le 26 août pour le camp de Natzweiler puis celui de Dachau.

Mais l'arrêt, par suite de la libération de la France dans l'été 1944, des transports de déportés vers l'Allemagne ne signifiait pas que le calvaire des déportés était terminé : il leur faudra attendre encore huit à neuf mois avant d'être libérés par l'avance des troupes alliées et beaucoup décéderont pendant ce laps de temps qui a paru interminable aux survivants.

Cette étude n'a pas la prétention de dresser un tableau de l'univers concentrationnaire nazi ni d'en montrer l'horreur. Pour cela, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages déjà cités, en particulier le livre de Jean Léger, *Petite Chronique de l'horreur ordinaire*, dont la puissance évocatrice et la qualité littéraire ne le cèdent en rien aux ouvrages classiques sur la question et qui offre en outre l'intérêt d'être le témoignage d'un déporté icaunais^[35]. Elle veut simplement contribuer à sortir de l'oubli relatif où l'évolution de la mémoire les a plongés les résistants icaunais qui ont vécu cette terrible épreuve, dont presque la moitié ne sont pas revenus et dont les survivants sont restés marqués à jamais dans leur corps et leur esprit. ■ CLAUDE DELASSELE

Notes

[1] ADY, 33 J 16, 17 et 20.

[2] Plusieurs témoignages très intéressants ont été publiés très rapidement par des déportés icaunais : Puissant Jean, *La colline sans oiseaux. Quatorze mois à Buchenwald*, Ed. du Rond-Point, 1945 ; Ragot André, NN (*Nuit et Brouillard*), Ed. Cooped, 1946 ; Lobry Cécile, *Bagnes de femmes* (articles parus en 1945, réunis ensuite et publiés par le journal l'Eclaireur de l'Yonne). Ces trois ouvrages sont malheureusement épuisés depuis longtemps et ne peuvent se trouver éventuellement que dans des bibliothèques.

Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1998, qu'un autre déporté icaunais, Jean Léger, publiera un récit remarquable de son expérience concentrationnaire sous le titre de *Petite chronique de l'horreur ordinaire*, Ed. ANACR Yonne.

[3] Klarsfeld Serge, *Le Mémorial de la déportation des juifs en France*, Ed. B. et S. Klarsfeld, 1978.

Cette étude faite à partir de sources allemandes (registres des camps d'extermination et de concentration) selon des méthodes d'une rigueur exemplaire, aboutit au chiffre minimum de 75 721 déportés raciaux, dont seulement moins de 2 500 ont survécu.

[4] Les professeurs d'histoire des collèges et des lycées connaissent bien ce phénomène : pour beaucoup de leurs élèves, avant que le professeur n'intervienne pour mettre les choses au point et montrer la complexité de la déportation, le mot « déporté » évoque quasi-automatiquement les mots « Auschwitz » et « chambre à gaz ». C'est certainement aussi le cas pour le grand public.

[5] Le titre exact est : *Le Livre Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, Éditions Tirésias, 4 tomes, 2004.

[6] ADY, 33 J 25.

[7] Fouanon Arnaud, *La répression et la déportation dans l'Yonne sous l'occupation, 1940-1944*, mémoire de DEA sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 1999. Ce travail s'appuie en particulier sur les liasses 33 J 16, 17, 19 et 29 et celles de la série 1158 W conservées aux Archives départementales de l'Yonne.

[8] Cette liste est reproduite en annexe du DEA cité précédemment.

[9] Bailly Robert, *Si la Résistance m'était contée*, Ed. ANACR Yonne, Clamecy, 1990.

[10] Ce chiffre appelle quelques commentaires : après la guerre, et jusque dans les années 1990, les associations de déportés et de résistants avançaient couramment le chiffre, évidemment excessif, de 200 ou même 240 000 déportés français en Allemagne, sans distinguer d'ailleurs entre déportation de persécution raciale et déportation de répression, mais en oubliant les nombreux étrangers, espagnols notamment, déportés depuis la France et souvent pour action résistante. Par ailleurs, les statistiques émanant du ministère des Anciens combattants qui distinguaient (en application des lois du 6 août et du 9 septembre 1948) deux catégories, les « déportés et internés de la Résistance » et les « déportés et internés politiques » avançaient des chiffres officiels de déportés résistants tournant autour de 65 000. Les recherches effectuées dans le cadre de la réalisa-

tion de ce *Livre-Mémorial* aboutissent donc, après sept années de travail, à réévaluer sensiblement cette dernière estimation, d'autant que ses auteurs, conscients des lacunes de la documentation actuelle ainsi que des erreurs possibles, pensent qu'il s'agit d'une estimation minimale, susceptible d'être elle-même réévaluée par la suite.

[11] Ce qui exclut bien évidemment la prise en compte de personnes arrêtées et déportées pour délit de droit commun (vol, etc.), sauf si ce vol a été commis au détriment des troupes d'occupation dans le dessein de servir la Résistance : c'est le cas des trois frères Legras, de Villeneuve-sur-Yonne, déportés en avril 1944 pour avoir dérobé aux Allemands de l'essence destinée à la résistance et morts tous trois en déportation. Nous n'avons pas non plus pris en compte les personnes internées aux camps de Rawa-Ruska et de Kobierzyn, en général des prisonniers de guerre ayant tenté de s'évader ou internés pour désobéissance ou refus de travailler : le nombre de ces « internés résistants » icaunais serait de 33 (ADY, 33 J 19).

[12] On peut citer par exemple Pierre Houchot, résistant communiste dans l'Yonne puis dans les régions de la Loire, arrêté à Tours le 9 juillet 1943 et déporté ; il est mort au Kommando de Langenstein le 25 mars 1945.

[13] Pierre Argoud a été déporté à Dachau et il est décédé au camp de Hersbruck le 24 avril 1944.

[14] On peut citer l'exemple de Claude Pot qui, après son bac passé à Auxerre, a participé à la Résistance lors de ses études de médecine à Paris, où il a été arrêté et ensuite déporté à Buchenwald. Il ne fait donc pas partie des déportés de l'Yonne.

[15] Jorge Semprun, rescapé de Buchenwald, a connu ensuite la gloire littéraire grâce à plusieurs ouvrages racontant son expérience concentrationnaire : *Le grand voyage* ; *Quel beau dimanche* ; *L'écriture ou la vie* ; *Le mort qu'il faut*.

[16] On peut faire remarquer que les mêmes questions se posent pour l'établissement de la liste des personnes fusillées ou tuées d'une façon quelconque par l'occupant dans le cadre d'activités de résistance ou d'actions de répression menées par les forces armées allemandes. Plus généralement, toute statistique de ce genre présente les mêmes difficultés et comporte les mêmes marges d'incertitude.

[17] Neuf déportés au moins sont morts immédiatement après la libération du camp où ils étaient détenus ou dans les six mois qui ont suivi, des suites directes de leur séjour concentrationnaire. C'est ainsi le cas de René Schaeffer, résistant auxerrois qui, très affaibli, est décédé au cours de son retour en France, à l'hôpital de Briey le 31 mai 1945 ; c'est le cas aussi d'Edouard Boutier, résistant de Villeneuve-sur-Yonne, décédé à son domicile le 13 juin 1945 ou de Jean Garric, résistant d'Avallon, décédé à son domicile le 3 juillet 1945. Nous ne les avons pas inclus dans la catégorie des déportés décédés, puisqu'ils sont morts après leur libération, mais il est certain que leur mort est la conséquence directe de leur déportation.

[18] Il s'agit des membres du réseau troyen et auxerrois *Vengeance* qui avait organisé le passage en zone libre de deux aviateurs alliés en septembre 1942 : sur les six déportés icaunais de ce réseau, quatre (Gabrielle Chanteloze, Charlotte Cretton,

Lucien Aubel et René Chanteloze) ne survivront pas à leur déportation.

[19] Ce sont des annexes des principaux camps de concentration. Il en existait plus de 1000, dispersés sur tout le territoire du Reich : le camp de Buchenwald à lui seul en compte 136. Beaucoup de ces Kommandos, comme celui de Kochem décrit par Jean Léger et André Ragot (ouvrages cités), ou Dora qui est d'abord un Kommando dépendant de Buchenwald avant de devenir un camp indépendant, sont encore plus terribles que les camps principaux : travail épuisant, coups, manque de nourriture, manque total d'hygiène, etc., et la mortalité y est énorme.

[20] Mais des études portant sur l'ensemble des déportés de chaque camp permettent cependant de noter des différences significatives entre les camps sur ce point : on sait que des grands camps relativement organisés, comme Buchenwald, Dachau ou Ravensbrück ont connu une mortalité moins forte (entre 20 et 30%) que d'autres, comme Sachsenhausen (50%), Neuengamme (52%), Mauthausen (57%) ou Dora (66%).

[21] Citons par exemple le meurtre de Gabriel Ramelet, le 9 novembre 1944, au camp de Gross-Rosen, d'un coup de pioche asséné par un Kapo.

[22] Sur les épidémies de dysenteries et de typhus, responsables de la mort d'un grand nombre de déportés, le témoignage du docteur Ragot (NN, ouvrage cité), qui a soigné des typhiques au camp de Dachau et a survécu lui-même à cette terrible maladie, ainsi qu'à la dysenterie, est hallucinant.

[23] Des messages radio envoyés par les Allemands ayant fait croire aux Anglais que ces navires étaient des transports de troupes allemandes, l'aviation anglaise a attaqué ces navires le 3 mai 1945 : près de 7 300 déportés entassés dans les cales du Cap Arcona et du Thielbeck ont péri dans les eaux de la baie de Neustadt et il n'y a eu qu'environ 450 survivants. Trois déportés icaunais (Jacques Bussiére, Roger Doiret et Aimé Meunier) ont péri dans le naufrage du Cap Arcona ; deux autres (Georges Manoury, qui était sur l'Athen qui n'a pas été attaqué et Léon Semblat qui était sur les quais) ont survécu.

[24] Ce recensement des principaux départs de déportés icaunais laisse de côté les 131 déportés pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'indications sur la date de leur départ, ni sur le camp (ou la prison) où ils sont arrivés, ni sur leur parcours ensuite. Cette statistique est conforme en gros à celle du *Livre-Mémorial* pour l'ensemble des déportés qui y sont répertoriés : les deux tiers des déportations ont eu lieu au cours de l'année 1944 (le dernier convoi parti de la région parisienne a eu lieu le 17 août 1944, quelques autres sont partis de l'est de la France jusqu'en novembre).

[25] On ne parle ici bien sûr que des déportés de l'Yonne, mais on peut remarquer cependant que ces convois n'emportent à chaque fois (sauf le convoi dit des « 45 000 ») que peu de monde (entre 50 et 150 déportés à la fois).

[26] Il n'y aura au total que 119 survivants, c'est-à-dire 10% de l'effectif de départ.

[27] Une étude de la mortalité des personnes arrêtées pour avoir tenté de franchir la frontière espagnole montre que le pourcentage des survivants est important (71%), nettement supérieur à celui de

l'ensemble des déportés (51,8%) ; il monte à 75% pour ceux qui ont été envoyés au camp de Sachsenhausen, contre 64% pour ceux qui ont été envoyés dans d'autres camps, comme Buchenwald, Mauthausen ou Dachau. Ce pourcentage élevé de survivants peut s'expliquer sans doute par la jeunesse de cette catégorie de déportés.

[28] Joseph Poirot ne survivra que quelques jours à sa libération puisqu'il décède le 30 mai 1945. Parmi les autres déportés décédés de ce convoi, notons la présence de trois membres de la même famille, les résistants communistes de Ravières, Emile, Jean et Guy Philippot, tous trois décédés au camp de Gross-Rosen.

[29] D'autres déportés de l'Yonne ont connu ce terrible sort : ainsi le jeune Pierre Arrighi, membre fondateur du mouvement Ceux de la Résistance (et fait Compagnon de la Libération à titre posthume) déporté le 24 janvier 1944 à Buchenwald puis à Mauthausen et gazé au château d'Hartheim le 5 août 1944.

[30] On perd la trace d'André Vildieu à Schwerin, fin mai 1945.

[31] Il faut remarquer que la durée des transports vers l'Allemagne n'a cessé, depuis le début de l'année 1944, de s'allonger à cause des bombardements des installations ferroviaires sur les territoires français et allemand et des mitraillages opérés par l'aviation alliée : par suite des coupures de voies, les trains sont souvent stoppés pendant de longues heures et détournés vers des itinéraires compliqués qui ralentissent leur progression. Pour une description des conditions hallucinantes dans lesquelles se déroulaient la plupart de ces transports, se reporter au récit de Jorge Semprun, *Le grand voyage*, Ed. Gallimard, 1963. L'ouvrage déjà cité de Jean Puissant (*La colline sans oiseaux*) en contient lui aussi une description saisissante (p 34 à 36).

[32] Un autre déporté icaunais au moins, Raymond Chambrelaud, est décédé pendant son transport vers l'Allemagne, près de Reims, à une date inconnue.

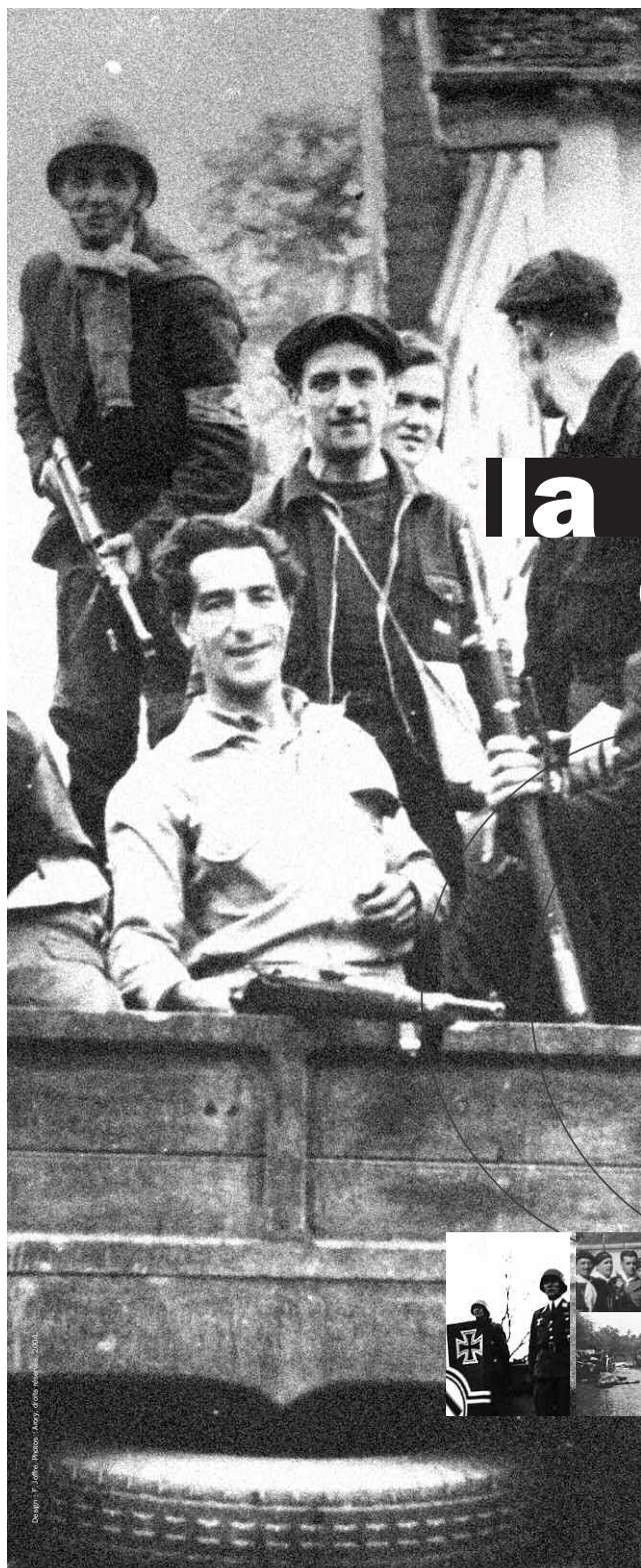
[33] On appelle « personnalités-otages » (*Prominenten* pour les Allemands) des hommes politiques importants, ministres, députés, sénateurs, des officiers de l'armée française, des magistrats, ecclésiastiques, médecins, industriels, etc. Ils sont isolés dans des blocs spéciaux, gardent leurs vêtements et leurs effets personnels, ne sont pas astreints au travail forcé et peuvent se réunir librement. Un certain nombre ont été envoyés à Neuengamme, d'autres à Dachau et à Buchenwald. Leur mortalité a été considérablement moins forte que celle des autres déportés.

[34] Ces deux prêtres faisaient partie dès 1943 (en compagnie de Paul Bouillier, curé de Mézilles, qui est déporté un peu plus tard, le 28 juillet, à Neuengamme) du mouvement Résistance en Puisaye. Ils ont été arrêtés en avril et mai 1944.

[35] Citons les ouvrages célèbres de Primo Levi, rescapé d'Auschwitz (*Si c'est un homme*, éd. Julliard, 1987 et La Trêve, Grasset, 1966) ; Robert Antelme, *L'espèce humaine*, rééd. Gallimard, 1957 ; Geneviève Anthonioz de Gaulle, *La traversée de la nuit*, éd. Le Seuil, 1998 ; Jorge Semprun, *Le grand voyage*, éd. Gallimard, 1963, *Quel beau dimanche*, éd. Grasset, 1980 et *L'écriture ou la vie*, éd. Gallimard, 1994.

Disparition de RAYMOND SAUVAGE

• Nous avons appris la mort de Raymond Sauvage le 6 février 2006. Membre du bureau de l'ARORY il avait succédé à Robert Bailly comme président départemental de l'ANACR en 1994, et avait été élu la même année au Conseil national. En 2000 il avait été élu au Bureau national. Très actif dans l'organisation des cérémonies commémoratives du département, il rappelait à chaque occasion la nécessité de conserver la mémoire de la Résistance. L'ARORY s'associe pleinement à la douleur de sa famille •



entrez
dans
l'histoire
avec le
CD-Rom

la Résistance dans l'Yonne

Base unique et inédite d'informations historiques sur la Résistance dans l'Yonne et plus largement sur l'Yonne sous l'Occupation, ce **CD-Rom** est un outil de référence pour **découvrir et comprendre** cette page de notre histoire locale en la replaçant dans son contexte national et mondial.

Prix : 20 Euros (franco de port)

Commandez ce CD-Rom aux organismes suivants :

- aux **Archives départementales de l'Yonne**,
37 rue Saint-Germain à Auxerre. Tél. : 03 86 46 93 88
- au **CDDP**, 28 rue Théodore de Bèze à Auxerre.
Tél. : 03 86 52 57 14
- au **Centre de documentation de l'ARORY**,
15 bis rue de la Tour d'Auvergne à Auxerre.
Tél. : 03 86 48 23 68
e-mail : info@arory.com



1941
1942
1943
1944
1945
1946

